

L'info vélo à gogo

N°17 - février 2018

Il y a 14 ans, se créait l'AU5V avec pour objectif, notamment, de «mettre sur les rails» le projet de voie verte de Senlis. Et cet automne, nous avons participé à l'inauguration de cette voie verte. Il a fallu du temps et de la persévérance, mais ce qui n'était pas gagné en 2004 est aujourd'hui une fierté pour la ville de Senlis. Depuis, l'AU5V s'est étendue dans le Sud de l'Oise -de Compiègne à Lamorlaye- pour **revendiquer plus de place pour le vélo loisir et le vélo quotidien, pour plus de voies vertes et plus d'aménagements cyclables en ville**. Depuis quelques années, partout en France, dans les villes grandes et moins grandes, le vélo regagne de la place.

Sa place: c'est un moyen de déplacement économique, bon pour la santé. En agglomération il est plus rapide qu'une voiture pour les distances de moins de 5 km. L'explosion des ventes de VAE (Vélo à assistance électrique) s'étend à un public plus large, pour aller encore plus loin. Avec l'intermodalité Train+Vélo ou Bus+Vélo, l'ensemble de notre territoire est accessible. Mais pour se déplacer en sécurité, les aménagements cyclables sont nécessaires en dehors et dans la ville. **En 2018, il n'est plus acceptable en agglomération d'ignorer la loi LAURE sous prétexte de manque de place ou de convois exceptionnels**. Il en va de même pour les Double Sens Cyclables : dans une rue à sens unique limitée à 30 c'est obligatoire.

Pourquoi est-ce possible à Senlis, mais pas à Boran sur Oise ? Pourquoi à Chantilly, on trouve de la place pour une piste cyclable et pas à Pontpoint ? Ce n'est pas qu'une histoire d'argent. Les Assises de la mobilité l'ont montré, **les Français, les Oisiens veulent des centres bourgs apaisés où l'on peut se déplacer à pied et à vélo en sécurité**. Nous avons cette année encore consacré beaucoup d'heures bénévoles à aller à la rencontre des élus, nous continuerons en 2018. Vous êtes de plus en plus nombreux à adhérer à l'AU5V et à nous soutenir c'est un encouragement pour tous les bénévoles et le conseil d'administration.

Thierry Roch, Président de l'AU5V
Responsable de l'antenne de Lamorlaye
:@au5v_lamorlaye



2€

ISBN : en cours

SOMMAIRE

Intermodalité Train + Vélo

Quelle place pour mon vélo dans le train du quotidien ?

Des conseils pour trouver sa place avec son vélo dans les TER Hauts de France sur nos lignes (Amiens-Paris, Compiègne-Paris, Creil-Paris). On ne parle ici que des vélos non pliants (pour les vélos pliés il y a toujours des casiers à bagages pour les accueillir). Nous nous sommes concentrés sur les TER (Trains Express Régionaux), pour les intercités (les directs genre Paris-Creil, Compiègne-Paris...) c'est plus compliqué mais ça reste possible, il y a moins de places par train et il faut les trouver (plutôt en queue de train, vous pouvez demander au chef de bord qu'il vous l'indique).



Derniers modèles de trains arrivés sur nos lignes depuis le mois de juillet. Deux rames embarquent 1440 passagers assis. C'est un record pour du matériel TER, c'est pour ça qu'on les appelle Regio2N XL.

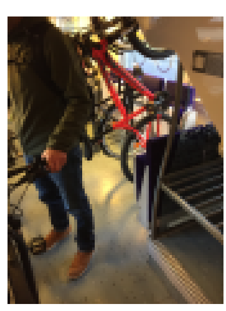
Où monter avec son vélo :
Il y a des pictos à l'extérieur de la rame, près des portes là où des emplacements vélos sont prévus. (Partout sauf en tête et queue de rame).
L'emplacement est matérialisé au sol (en principe 2 places, vélo appuyé contre un rebord, il y a de la place pour en mettre 3. Une ceinture du même genre qu'une ceinture de sécurité de voiture permet d'éviter qu'ils ne se renversent. A noter que ces trains sont très stables. Quand les places vélos sont toutes prises : c'est complet, on peut se glisser sur les autres plateformes mais il faudra voyager debout et/ou tenir le vélo à la main





C'est l'avant-dernière génération. En composition longue (2 rames soit 10 voitures) ils embarquent 1040 passagers assis.

Où monter avec son vélo :
Dans chaque rame, il y a un espace vélo en début et en fin de rame signalé sur la vitre. Dans chacun de ces espaces, il y a entre 3 et 5 crochets pour suspendre son vélo. Oui suspendre. C'est pas coton quand vous avez un vélo avec des sacoches remplies de provisions, d'un ordinateur...
En suspendant un vélo vous condamnez 2 strapontins, alors qu'en le glissant dans le couloir, vous ne condamnez pas de strapontin. Par contre, rester près du vélo pour éviter qu'il ne tombe, voire l'accrocher à la rambarde.
Vous pouvez également le positionner contre la porte opposée à la descente.







C'est les plus vieux trains qui circulent sur nos lignes, ils ont 20 ans et Wikipedia nous dit qu'ils devaient être retirés en 2014. C'est du matériel plus vieux alors souvent en panne, des portes qui ne s'ouvrent pas, des portes de toilettes qui ne ferment pas, voire des toilettes condamnées.

Où monter avec son vélo :
Il n'y a pas d'espace aménagé pour les vélos dans ces trains. En plus il faut porter le vélo pour accéder au train. Mais les plateformes sont grandes, aussi vous pouvez accoler votre vélo à la porte inverse de celle de la descente, ou encore le coincer comme ici, ou encore, monter dans le dernier wagon par l'avant-dernière porte, il y a à cet endroit un espace handicapé avec des strapontins où vous pourrez vous installer avec votre monture. (A libérer si une personne à mobilité réduite souhaite profiter de cet espace).



Quelque soit le train, respectez les règles de prudence, soyez courtois et circulez vélo à la main sur le quai.

Orry-La-Ville Coye-La-Forêt une gare bientôt très branchée vélo

En 2018 une **voie verte** va relier la gare à Orry-La-Ville et Coye-La-Forêt (travaux prévus cet été). La même année **un parking vélo sécurisé et fermé** devrait être installé sur le parvis de la gare (grâce à une aide du PNR, une contribution des communes d'Orry et Coye et du SICGPOV). De plus **la mise en accessibilité** de la gare est prévue pour fin 2019. Ce ne seront pas des ascenseurs mais des rampes qui seront creusées pour accéder aux quais centraux (c'est plus cher mais ça ne tombe pas en panne). Il faut reconnaître que le parking auto de 1100 places est saturé, et nos élus ont compris l'interêt économique d'encourager les déplacements à vélo (voir notre précédente édition).

Réalisé avec l'aide de l'association Lutèce

Ça roule

Solidarité avec les réfugiés climatiques de Coye-La-Forêt



Plus de **150 réfugiés climatiques, rescapés de l'ouragan Irma** qui a frappé l'Ile de Saint-Martin sont arrivés en octobre au domaine des trois châteaux à Coye-La-Foret. Des familles et près de 90 enfants s'y sont installés provisoirement en attendant de trouver un hébergement durable quelque part en France.

L'AU5V s'est associée au mouvement de solidarité organisé par l'association "Solidarité Coye" pour permettre aux adultes et aux enfants de se déplacer dans et en dehors du domaine à vélo. Nous avons lancé un appel à nos adhérents, connaissances, voisins pour **sortir le vieux vélo qui dort dans la cave et lui redonner vie.** Plus de 30 vélos adultes et enfants ont été collectés, une vingtaine remis en état et mis à disposition des réfugiés (en prêt à la journée, gèré par France Horizon qui a en charge l'accueil de ces réfugiés).

Le 4 novembre, nous avons organisé sur place avec les enfants un atelier de réparation pour remettre en service ces vélos. Frédéric de l'atelier de Nogent est venu chargé d'outils, Claude est arrivé de Senlis avec des vélos collectés à Courteuil, Lilianne et Bernard adhérents de Coye sont arrivés avec d'autres vélos, Camille de Gouvieux est venue avec un magnifique vélo vert "rapporté de Suède mais qui ne me sert pas", Bernard est venu nous donner un coup de main ensuite pour en assurer l'entretien.
Fin décembre, il reste encore une trentaine de familles et **"ces vélos sont vraiment utilisés"** nous a confié un animateur. Un grand merci à tous ceux qui ont fait preuve de générosité. Après le départ des réfugiés, ces vélos rejoindront l'atelier de Nogent-Sur-Oise pour être mis à disposition des activités de l'association ou pour être rendu aux donateurs qui souhaitent les récupèrer comme nous l'avions précisé dans notre appel.

Ça déraille...

Mi-juillet, la vélo-école de l'agglo de Creil voit son financement supprimé



A bicyclette avec Juliana, Zarema et Ruzanna...

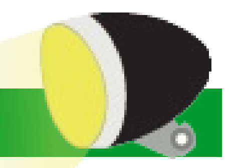
Grâce à une formation gratuite et intensive, huit femmes ont appris à faire du vélo et disposent désormais d'un moyen de locomotion.

Fin 2016, encouragés par l'agglomération de Creil, la ville de Pont-Sainte-Maxence et la préfecture, nous avons constitué un dossier de demande de subvention 'Politique de la Ville' pour 2 projets de vélo-école. Mi juillet, le financement promis a été supprimé.

Trésorier, président, secrétaire, et responsables d'antennes se sont investis pendant des heures pour rédiger ce dossier. Le dossier de Creil a été accepté. **6 sessions d'apprentissage de la mobilité à vélo étaient prévues dans différents quartiers pour bénéficier à 48 stagiaires des quartiers prioritaires de l'agglomération de Creil** (Essentiellement des femmes à qui le vélo apporte une relative indépendance). La première session s'est déroulée en juillet, au centre social Georges Brassens, la deuxième devait commencer début août à Montataire, mais **le 31 juillet la préfecture nous informe que le financement de 5 000€ est supprimé, suite aux restrictions budgétaires décidées au niveau national.**

Un coup dur pour ce projet dans lequel nous étions tous investis. **Les plus pénalisés sont les élèves qui espéraient à la rentrée être autonomes pour se déplacer, sans dépendre de la voiture d'un ami, d'un mari** ni des transports en commun. Pour certaines femmes c'était aussi l'occasion d'accompagner leurs enfants dans des sorties récréatives.

Notre volonté de développer une vélo-école est intacte voire grandie par ces déboires administratifs, toutefois nous n'avons pas fait appel à ce dispositif pour 2018 las de l'investissement réalisé pour un si piètre résultat. Nous essaierons de trouver d'autres sources de financement pour concrétiser ces projets.



En cette année d'élections, l'AU5V est allée à la rencontre des candidats



2017 a été une année d'élections et l'AU5V a participé à faire du lobbying auprès des élus locaux pour 3 élections, les présidentielles, les législatives et les municipales de Lamorlaye.
La FUB nous a été d'un grand secours à l'aide d'un **livret édité pour les présidentielles et les législatives** que nous avons eu la possibilité de personnaliser afin de décliner les propositions de la FUB localement au travers de nos initiatives.

Les candidats et candidates étaient invités à répondre à un questionnaire en ligne pour les sensibiliser et mesurer leurs engagements en faveur du vélo.

Ce fut **un marathon pour essayer de rencontrer ou d'entrer en contact avec un maximum d'élus** sur les marchés, sur Facebook, sur Twitter, à leur permanence, par courrier. Toutes les antennes locales de l'AU5V se sont mobilisées. Nous publions ici en exclusivité les réponses des candidats qui ont été élus et qui ont répondu.

Parmi les députés élus de nos circonscriptions, seuls Pascal Bois et Maxime Minot n'ont pas répondu à nos sollicitations.

Nous remercions ici les candidats qui ont bien voulu prendre la peine de nous répondre.

Pour connaître toutes les balades organisées par les antennes locales Rendez-vous dans l'agenda sur

www.au5v.fr

Ils n'ont pas été élus mais ils ont des choses à dire sur le vélo



Nous avons prêté gratuitement quelques vélos de notre atelier de l'agglo de Creil à Johann Lucas (candidat dans la 3ème, à droite sur la photo) pour sa tournée "ma circo à vélo", l'occasion de présenter la diversité des activités de l'au5v.

Nous répondons et répondrons à tous les candidats qui nous solliciterons quelque soit leur parti politique, le vélo n'est ni de gauche ni de droite.

Garry Cambon,
Candidat dans la 6ème circonscription
J'utilise le vélo comme moyen de locomotion personnel lorsqu'il s'agit de se déplacer en ville. De plus, je suis livreur à vélo en tant que micro-entrepreneur

Emmanuelle Bour
Candidate dans la 5ème circonscription
J'utilise le vélo principalement lorsque je suis à Paris pour des déplacements professionnels (les Vélibs). J'aime aussi me promener le dimanche avec mes filles en vélo à Bitry, pour allier moment familial et sportif!

Martin Battaglia
Candidat dans la 4ème circonscription
J'avais pensé à un crédit d'impôt équivalent carbone pour les trajets domicile travail, c'est-à-dire offrir une incitation fiscale à ceux qui abandonnerait la voiture au profit du vélo pour leur trajet quotidien. Éventuellement à généraliser à tous ceux qui abandonnent la voiture pour un moyen de transport moins émetteur de CO2, marche, roller, transport en commun, etc., crédit proportionné selon les émissions résiduelles du nouveau mode (faible si on prend le bus, élevé pour le vélo, la marche, etc.) et selon le kilométrage (plus important pour 10km que pour 1). Mais ce n'est qu'au stade de l'idée pour le moment"

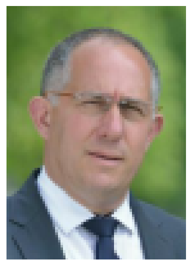
Johann Lucas
Candidat dans la 3ème
Vacances, famille, amis, je pratique de manière ponctuelle pour le plaisir, pour une balade comme pour des vacances en vélo (tour de l'islande en 2016).

Bertrand Brassens
Candidat dans la 5ème
Je pratique régulièrement.

Les réponses de nos députés élus au questionnaire "Parlons Vélo"



Eric Woerth
(4ème)



Pierre Vatin
(5ème)



Carole Bureau-Bonnard
(6ème)

A quelle fréquence enfourchez vous un vélo ?

Eric Woerth	Pierre Vatin	Carole Bureau-Bonnard
De temps en temps	Jamais ou presque	De temps en temps

Pour quel usage ?

Loisir :
VTT en montagne et occasionellement à Chantilly

Soutenir un plan vélo national?

Oui, il me semble important de multiplier les initiatives au collège pour donner une culture vélo à nos enfants.

L'émergence d'une"génération vélo"

Ce ne sera pas une génération spontanée. La culture néerlandaise par exemple est ancienne et s'appuie sur plusieurs générations. L'école est un lieu fondamental pour faire naître cette culture.





Loisir :
Ne pratique plus depuis longtemps

Soutenir un plan vélo national?

Oui

L'émergence d'une"génération vélo"

Enfant j'ai appris la sécurité routière à l'école avec un vélo ... C'est l'éducation à la pratique du vélo et le civisme qu'il faut privilégier. Si l'on crée des voies dédiées, réduire la vitesse à 30 en agglo est une ineptie. Il faut une réglementation qui permet comme aujourd'hui une vitesse régulée au cas par cas. Les cyclistes qui se comportent comme s'ils étaient piétons mais qui se déplacent à une vitesse beaucoup plus élevée sont un véritable danger pour eux-mêmes, pour les piétons et pour les automobilistes. Civisme ici aussi.



Loisir :
Heureuse propriétaire d'un V.T.C. le vélo est lié au loisir en famille. Nous avons la chance de pouvoir emprunter l'aménagement Trans'Oise qui permet de magnifiques balades sur les berges du Canal du Nord.
Au delà de l'usage loisir, je suis convaincue que le vélo doit être un moyen de déplacement qu'il faut développer en territoire rural et urbain. Nous ne tirerons que des avantages collectifs à développer ce moyen de déplacement d'un point de vue écologique, sanitaire et économique

Soutenir un plan vélo national?

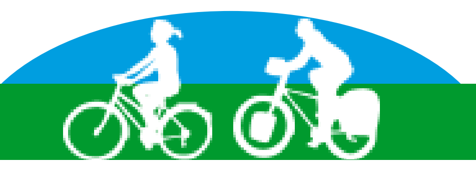
Oui, élue locale je mesure tous les jours les bienfaits du vélo .. je soutiendrai les projets des principaux acteurs dans ce domaine : collectivités-associations

L'émergence d'une"génération vélo"

Le lien avec les enfants est primordial si l'on veut changer profondément les compor-tements.

Mobilisez-vous !
Impliquez-vous !
Soutenez-nous !

www.au5v.fr





Interview de Joëlle, factrice à Senlis

Dominique : Bonjour Joëlle, vous avez bien voulu nous parler de votre expérience en tant que factrice et utilisatrice depuis nombre d'années d'un vélo

Joëlle : Depuis 1982 et factrice depuis 1981, 35 ans !

D : Parlez nous de votre vélo.

J : C'est un vélo électrique très lourd avec un cadre adapté à la charge, avec la batterie et le moteur. Pour les distances, c'est très bien mais dans le centre-ville, avec les pavés, les vibrations font sauter les contacteurs et ça dérègle tout. Donc je ne prends pas forcément la batterie.

D : C'est votre vélo ?

J : Non, le vélo appartient à la tournée, donc si je ne suis pas là il faut que je le laisse. C'est mon outil de travail, j'y fais attention, je le nettoie, je graisse la chaîne. Il y a un réparateur qui passe une fois par mois, il faut lui signaler ce qui ne va pas. C'est souvent les freins.

D : Depuis combien de temps vous avez le vélo à assistance électrique ?

J : ça fait bien dix ans. Avant on se débrouillait, j'étais plus jeune. A la première mise en service il fallait notre propre vélo. Ils nous remboursaient à peu près la moitié du prix du vélo. J'avais acheté à l'époque mon vélo chez Petit, à Creil. Je l'ai gardé 16 ans, j'ai fait ma distribution avec. Après c'était un vélo de la Poste. J'ai commencé à la Poste en 76, auxiliaire, puis j'ai passé les concours, factrice à Paris en 81 (à pied), puis ensuite mutée à Senlis

D : C'est là que vous avez pris un vélo ?

J : Oui et je ne savais pas en faire, je pleurais tout ce que je pouvais. Le vélo était chargé. Environ 40 kg ! C'est très très lourd. Il faut savoir équilibrer la charge : à l'avant, à l'arrière., j'avais peur de tomber dans la rue de la République. On m'a dit «faut y aller», j'y suis allée comme ça. Après je m'y suis mise, j'ai jamais arrêté le vélo ensuite. J'ai appris à le réparer.

D : Que pensez-vous des aménagements cyclables à Senlis ?

J : Je pense qu'il n'y en a pas assez. Je viens de Bonsecours, j'ai un gilet fluo, des lumières, j'ai équipé mes rayons de trucs fluorescents. Il y a des voitures cinglées, le matin de bonne heure, ça trace sur l'avenue Foch. Quand il y a du brouillard, je roule sur le trottoir, c'est mieux et moins dangereux

D : Il y a un aménagement de prévu de Chamant jusqu'à la voix verte

J : Ah c'est bien parce que quand vous arrivez au Cerf, c'est très dangereux, les voitures ne s'arrêtent pas, ça part dans tous les sens. Et les cars scolaires : Le matin ils doublent le vélo et combien de fois j'ai failli me faire happer par derrière. La rue de la République, elle est très dangereuse pour un cycliste. Ça fait des années que je la prends.

D : Et vos collègues, quels endroits trouvent ils dangereux à Senlis ?

J : Ce sont des collègues hommes, ils filent, ils ont moins peur

D : Homme ou femme si c'est dangereux....

J : Surtout que je me sens mieux en vélo qu'en voiture. On est bien en vélo, on est libre, je me sens libre. En même temps on observe tout on fait attention. Tandis qu'en voiture, on voit rien.

On est bien en vélo, on est libre

On est à l'aise en vélo, mais pas en sécurité.

D : Est-ce que vous trouvez qu'il y a plus de vélos à Senlis ?

J : Je vois de plus en plus de mamans qui emmènent leur enfant à l'école. C'est même bien pour les enfants, au lieu de les déposer en voiture. Cela les responsabilise.

Recueilli par Dominique Baube en juillet 2017, Retrouvez sur notre site web l'intégralité de ce témoignage.



A nos élus

Le double sens cyclable dans le code de la route

Des précisions réglementaires et clarifications car il est trop souvent mal compris

C'est quoi un double sens cyclable?

Depuis le 1er janvier 2016 le double sens cyclable dans les rues à sens unique est la règle dans toutes les rues limitées à 30, les zones de rencontre et les aires piétonnes. L'article R.412-28-1 du Code de la route est donc désormais rédigé comme suit : ***"Lorsque la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30km/h, les chaussées sont à double sens pour les cyclistes sauf décision contraire de l'autorité investie du pouvoir de police"***. Cette généralisation du double sens cyclable dans les rues à 30 se fait donc de plein droit dès que la rue devient limitée à 30, sauf décision contraire de l'autorité de police, c'est à dire en général du maire. Celui-ci doit donc prendre un arrêté s'il estime devoir refuser le double sens cyclable dans une rue ou une partie de rue à 30, mais cet arrêté dérogatoire doit être motivé pour des raisons de sécurité dûment circonstanciées. La jurisprudence rejette par exemple les motifs liés à la présence de commerces ou de voitures en stationnement.

Que peut faire le maire?

Le maire n'a donc pas à prendre d'arrêtés autorisant le double sens cyclable dans les rues qu'il a décidé de limiter à 30 : par défaut elles se retrouvent de fait cyclables dans les deux sens. Mais il doit poser le petit "sauf vélos" sous les panneaux de sens interdit, seule signalisation obligatoire. Les autres signalisations sont facultatives, mais peuvent être très utiles comme le panneau carré bleu informant l'automobiliste qui s'engage dans le sens unique qu'il peut croiser un cycliste. La matérialisation de la bande cyclable au sol n'est pas une obligation non plus. Si le maire a négligé de poser le "sauf vélos" sous le sens interdit, le cycliste qui s'y engage quand même a tout interêt a avoir un bon avocat en cas de PV (90€) à contester. La jurisprudence n'est pas encore fiable là-dessus. Le maire est dans son tort, mais le cycliste peut l'être aussi…

Source : FUB avec son aimable autorisation

Des travaux de voirie ? Même sur une RD l'aménagement cyclable est obligatoire

Cet été 2017, nous avons apprécié dans plusieurs communes la qualité d'un revêtement routier refait à neuf par le Département. En beaucoup d'endroits les nids de poules imposaient aux cyclistes et auto-mobilistes une vigilance accrue.

> « A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, [...] doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins de la circulation. »
> Article L 228-2 du Code l'Environnement ou loi LAURE

Quid des aménagements cyclables rendus obligatoires par la loi ?

A nos interrogations, le Département, nous a répondu que **la mise au point de ces "itinéraires" relevaient de la seule compétence des communes et du pouvoir de police du maire**, ajoutant qu'il portait systématiquement à la connais-sance des communes les dispositions de la loi LAURE.

Visiblement le message n'a pas été reçu partout, aussi nous avons adressé le 24 juillet aux communes qui n'avaient pas réalisé d'aménagements cyclables un courrier pour rappeler l'existence de cette loi et leur proposer des solutions pour l'appliquer.

Un communiqué de Presse envoyé le 27 aout a permis de rappeler notre courrier envoyé en juillet dans la torpeur estivale et un article paru dans ***"Le Parisien"*** a déclenché de nombreuses réactions (beaucoup plus que notre courrier).

Le point sur nos rencontres avec les différentes communes:

A Pontpoint le 27/9/2017, Eric, Valérie et une adhérente ont assisté à une réunion assez tendue. Pour certaines parties de la RD123 la mairie accepte le passage en zone 30 et s'est engagée à la réalisation d'un marquage au sol sous forme de pictogrammes vélos et chevrons sur la chaussée. A **Saint Léger aux Bois** le 2/10/2017, avec Eric et Loïc. La RD165 a été rénovée dans l'été, le maire nous a fait part de la faible largeur de la route, Nous lui avons expliqué en quoi cela n'exonérait pas la commune de faire des aménagements cyclables et proposé plusieurs solutions. La solution qui pénalise le moins les automobilistes a été retenue (pictogrammes vélos au sol) vs le chaucidou et la limitation à 30km/h.

Orry-la-ville Le 11/10 /2017 Thierry et une adhérente. De longue date, une étude d'un cabinet d'aménagement avait préconisé de réduire la vitesse à 30 à l'ensemble de la commune. Cette préconisation a recueilli les faveurs des élus et de son maire Mr Herry. Ce passage à 30 est prévu en fin d'année 2017, le temps de recevoir les panneaux. Nous avons suggère différents compléments pas forcément coûteux tels qu'un marquage de la zone 30 au sol, l'installation de SAS-Vélo et la mise en place d'un cèdez le passage cycliste au feu.

Senlis en sept. oct, nov, dec,jan. Eric, Claude, Thierry puis Agnès et Dominique puis Claude et Dominique. Les travaux de rénovation de la RD1017 Rue de la République et du Faubourg St-Martin ont bien animé les esprits depuis cet été, d'une part pour les trottoirs situés à l'est inaccessibles aux PMR et d'autre part la chaussée refaite sans aménagement cyclable. A coté du dynamisme de la ville de Senlis dans d'autres quartiers et d'autres grands axes, on comprend mal cette obstination. Mais cette situation est en train d'évoluer.



Les infos à la chaîne : L'actu des voies vertes

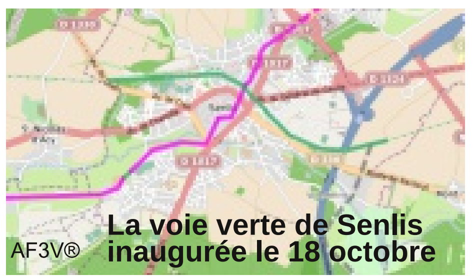


La voie verte du Pays de Valois inaugurée le 30 septembre

Située au sud de Crépy-en-Valois, et d'une longueur de 18 km, elle relie Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq en passant par Betz.
Ce projet a mis plus de 15 ans à devenir une réalité, singulièrement grâce à la détermination de l'ancien Maire de Betz, Philippe Bouland. C'est une très belle voie verte, bien aménagée, qui reste toutefois à sécuriser pour la traversée de la RN2 et à prolonger de 2 km pour qu'on puisse l'emprunter au départ du bourg d'Ormoy-Villers.
Un projet de centre d'enfouissement de déchets a en effet bloqué l'acquisition des 2 derniers km de l'ancienne voie ferrée. Pour le moment, il faut emprunter des chemins forestiers pour atteindre le début de la voie verte depuis Ormoy-Villers.

3

En 2017 41 755 vélos ont circulé sur l'EV3 entre Compiègne & Lacroix-Saint- Ouen : +10%
(source CD60)



La voie verte de Senlis inaugurée le 18 octobre

Mme Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis, a fait un rapide historique de ce projet et fait part de sa satisfaction de voir cette voie verte déjà fort empruntée par les Senlisiens. M. François


Photo Gilbert Daflon

DUMOULIN, Vice-Président de la Communauté de Communes Senlis Sud-Oise, en charge du suivi des travaux, a retracé les différentes étapes de ce chantier et les nombreux obstacles qu'il a fallu surmonter pour mener le projet à son terme. M. Jérôme BASCHER, en tant que Vice-Président du Conseil Général, a expliqué comment le Conseil Départemental avait participé à la réalisation de cette voie verte (principalement financièrement) et a évoqué les futurs prolongements :

- Un aménagement en 2018 d'une voie cyclable entre l'extrémité actuelle de la voie verte et le carrefour de la Faisanderie, afin de rejoindre le Chemin Royal, dans le bois du Lieutenant, qui permettra une liaison provisoire avec Courteuil et Vineuil-Saint-Firmin.

- Le lancement en 2019 des travaux d'aménagement de la voie verte sur le délaissé ferroviaire, entre l'extrémité actuelle de la voie verte et Chantilly.



Une voie verte pour desservir la gare d'Orry-la-Ville Coye-la-Forêt

Les travaux devraient être réalisés à l'été 2018, c'est la communauté de Communes de l'Aire Cantilienne qui porte ce projet. ***(lire aussi page 4)***

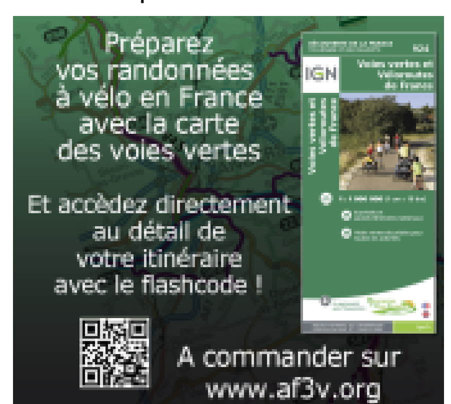
A l'heure où nous écrivons ce bulletin, une piste cyclable est en cours d'aménagement à hauteur de la base aérienne de Creil (BA 110), le long de la RD1330 sur une longueur d'environ 800 m. C'est le Département de l'Oise qui réalise cet aménagement, en même temps que la nouvelle bretelle routière d'accès à la base aérienne.
Il faudra hélas encore patienter pour les 1800 m restant à créer pour avoir une continuité d'itinéraire jusqu'à la RD 606e (reliant Apremont à Aumont-en-Halatte). Le Département semble compter sur la Communauté de Commune pour cette réalisation.

Les assises de la mobilité

L'Etat a lancé en septembre 2017 une grande consultation nationale sur les mobilités. Un site internet https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/ permettait d'y recevoir les suggestions & idées de chacun sur les mobilités. L'AU5V, a proposé plusieurs suggestions sur la plateforme en ligne et nous avons participé le 7 novembre à un atelier organisé par la préfecture à Nogent-sur-Oise pour le département de l'Oise. Il en est ressorti 3 besoins précis à l'échelle du département de l'Oise :

- améliorer l'intermodalité
- une billettique unique (un seul endroit pour acheter ses billets train, bus...) et une tarification solidaire (proportionnelle aux revenus)
- penser l'aménagement urbain et l'habitat pour le vélo : développer les aménagements cyclables.

L'AF3V et la Fub ont également contribué à ces Assises. La plus grande participation à cette consultation nationale a été le baromètre de la FUB **(voir p 3)**. Prochaine étape : en début d'année 2018, s'appuyant sur le résultat de ces consultations, le gouvernement doit annoncer un plan d'action.



Les infos du réseau

Le Parc Naturel Régional Oise Pays de France



Le vélo, sur le territoire du Parc Naturel Oise Pays de France (PNR), ça avance. L'AU5V et le PNR ont conduit, au cours de cette année 2017, diverses actions :

- Une balade découverte à l'adresse des acteurs du tourisme du Val d'Oise sur la boucle vélo touristique du 95.
- Une balade en juin lors de la fête du vélo de la **boucle cyclable Senlis-Chantilly**.

Daniel Delrue, maire de Luzarches et président de la commission tourisme du PNR a marqué de sa présence l'inauguration de cette boucle nouvellement balisée.

- La promotion de l'opération "**Branchez vos Vélos**" organisée par le Parc. Il s'agit d'une aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) et de la possibilité de tester gratuitement pendant une semaine un VAE à Chantilly et Senlis.
- Le projet de **balisage des boucles cyclables de la forêt d'Halate et d'Ermenonville**, objet d'un travail approfondi conduit par l'AU5V, est activement suivi par Brigitte Souverain, Chargée de mission tourisme du PNR. C'est un processus long qui nécessite la consultation et l'accord de multiples partenaires. La réalisation est prévue à l'été 2018.

En 2018, l'AU5V approfondit sa coopération avec le PNR, en recrutant **un service civique** qui va parcourir le Parc à vélo (59 communes) afin de répertorier les voies et aménagements cyclables existants et d'en dresser une cartographie.

Dans son objectif de participer à la réduction des gaz à effet de serre et pour encourager les déplacements à vélo, le Parc propose depuis cette année 2018 une aide financière aux communes qui souhaitent installer des **stationnements vélos**. Qu'ils soient individuels (arceaux) ou collectifs (abris sécurisés).

L'AF3V a 20 ans !



Si l'AF3V fait rimer voies vertes et véloroutes avec loisirs, tourisme et itinérance, elle réaffirme leur usage pour une mobilité quotidienne et "inclusive" (accessible à tous les budgets et à la majorité des populations). L'AF3V est déterminée à poursuivre en qualité de représentante des usagers, la dynamique pour le développement des voies vertes et véloroutes. En septembre 2017, le nuage noir qui pointait sur la situation de notre animatrice Sophie Pouilly partagée entre l'AF3V et l'AU5V s'est dissout. La veille de son licenciement (annulé in extremis) l'Etat proposait une nouvelle convention. Quelques jours plus tard, une entreprise privée d'envergure nationale (VINCI) signait avec l'AF3V une convention reconnaissant ainsi la valeur de son travail et de ses engagements.

La FUB

Fédération Française des Usagers de la Bicyclette

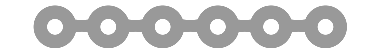


Parlons Vélo !

Imaginons une France cyclable

L'enquête "Parlons Vélo" a été la plus grosse contribution des Assises de la mobilité avec plus de 113 000 réponses obtenues à ce questionnaire en ligne de septembre à novembre 2017. Le détail des résultats par ville sera dévoilé lors de l'AG de la FUB à Lyon le 16 mars 2018. (Ci après quelques résultats nationaux).

On peut regretter que cette enquête cible plus les grandes villes que nos moyennes communes mais nous pourrons en exploiter les résultats.







77 % se déplacent au moins une fois par semaine à vélo

25-44 ans 48 % des répondants



20 % trouvent qu'il est facile de stationner son vélo près des gares ou stations de transports en commun



92 % estiment que les vols de vélos sont fréquents et craignent pour la sécurité de leur vélo



90 % estiment que les conditions actuelles ne permettent pas aux enfants ou aux personnes âgées de se déplacer à vélo en sécurité



80 % estiment qu'à vélo il est important d'être séparé du trafic motorisé





8 % seulement s'estiment respectés par les conducteurs de véhicules motorisés

90 % constatent que les conducteurs se garent fréquemment sur les itinéraires cyclables

FREINS À LA PRATIQUE DU VÉLO POUR LES NON CYCLISTES (8% DES RÉPONDANTS)





Clermont à vélo

clermont@au5v.fr

En Gare, du mieux pour la goulotte
En gare de Clermont, la goulotte pour vélo, fixée sur l'escalier du pont de chemin de fer et qui était trop près du bord a été déplacée d'une dizaine de centimètres, un anti-dérapant a été également installé.

Des box à vélo inutilisables à cause de la SNCF
Seize box à vélo sécurisés et fermés ont été installés il y a plus de 6 mois sur le parking de la gare. Malheureusement, ils ne peuvent toujours pas être mis en service, pris dans des méandres administratifs entre la ville et la SNCF . Ces box appartiennent à la ville et sont installés sur un territoire SNCF, une convention d'occupation doit être établie et validée par les services juridiques de la SNCF qui n'avancent pas aussi vite qu'un TGV. C'est bien dommage car l'équipe mobilité de Clermont de l'Oise souhaite vraiment pousser à l'utilisation du vélo pour se rendre à la gare, et on ne peut que regretter qu'une entreprise privée empêche ainsi l'usage de biens publics.



Une journée de mobilisation vélo au Lycée Cassini
Le 22 mars, à l'initiative de la mairie de Clermont, nous avons organisé une opération de marquage bicycode® aux cotés de Beauvélo et d'autres associations, 26 vélos ont été marqués et nous avons rencontré des lycéens motivés pour aller au lycée à vélo.

Un dessin sur les mobilités douces
Un concours de dessin sur le thème de la mobilité douce a été organisé dans les écoles de la ville avec des petits cadeaux pour les heureux gagnants. Les enfants ont fait de chouettes illustrations avec des bicyclettes qui, si on ne voit pas toujours très bien comment elles fonctionnent, montrent qu'ils ont souvent plus d'imagination que certains décideurs politiques.



Dessin réalisé par les enfants de Pont.

Bikes vs Cars au cinéma le Clermontois
Vendredi 6 octobre, la ville et l'agglomération ont organisé au cinéma du Clermontois la projection du film Bikes vs Cars. L'occasion de débattre sur la place du vélo dans la ville.

Tout au long de l'année, nous avons participé à 4 réunions avec la ville.

Pont-Sainte-Maxence à Vélo

pontsm@au5v.fr

L'école Fabre d'Eglantine la plus écomobile des Hauts de France
L'année 2016 aura été marquée par l'obtention du "Guidon d'Or". En 2017, Pont-Sainte-Maxence aura encore fait parler d'elle avec l'obtention cette fois-ci du challenge de l'écomobilité scolaire ! Grâce au soutien financier



de la ville au projet de la classe de CM2 de l'école primaire Fabre d'Eglantine, nous sommes intervenus entre avril et juin pour sensibiliser et former une trentaine d'élèves à la pratique du vélo.
Bien formés par notre éducateur en écomobilité et nos bénévoles, les élèves se sont vus décerner le prix de la classe la plus écomobile sur 109 classes participantes de 22 écoles de la région Hauts-de-France. Suite à ce projet, l'école a fait part de son souhait de poursuivre en maintenant des démarches en faveur de l'écomobilité sur le long terme (arceaux de stationnement vélos dans l'école). Nous avons déposé un nouveau projet et espérons pouvoir intervenir en 2018.

L'atelier d'autoréparation en pleine forme
Nous avons assuré 11 permanences de l'atelier d'autoréparation des vélos, grâce à Gilbert, Daniel et Michel, nos mécanos, qui ont réparé et remis en état 53 vélos.
L'atelier est ouvert tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h30 à la salle LCR.

Les balades de l'antenne
Nous avons organisé 8 balades familiales toujours très appréciées par les adhérents et surtout les enfants qui constituent parfois la moitié du groupe.





Nous nous sommes associés à "l'Agrion de l'Oise" pour une balade en forêt de Compiègne à la découverte de la flore et la faune d'une zone humide forestière.

Le conseil citoyen
A travers le collège associatif, l'antenne participe activement au Conseil Citoyen mis en place dans le quartier des Terriers dans le cadre de la Politique de la Ville. Nous espérons ainsi pouvoir influer sur les aménagements qui seront créés aux profits des mobilités actives.





Vive le Vélo à Compiègne

compiegne@au5v.fr

Rendez-vous avec le maire
Pour la première fois, M. Philippe Marini, Maire de Compiègne, Président d'agglomération et ancien sénateur a répondu favorablement à notre demande de rendez-vous. Loïc et Thierry l'ont rencontré le 7 octobre dernier.
S'il n'est pas un fervent défenseur de la mobilité à vélo "je ne suis pas Monsieur Hidalgo", il nous a tout de même annoncé le lancement d'un projet 2017-2019 de 400k€ pour un aménagement cyclable de Royalieu et ses nouveaux quartiers vers le centre-ville et la desserte du lycée Pierre Dailly. Ensuite, il souhaitera travailler sur une pénétrante depuis Mercière.



Les double sens cyclables n'ont pas ses faveurs, il trouve ça dangereux, nous avons tenté d'infléchir sa perception en citant en exemple les communes voisines. Il "veut bien y réfléchir". Par contre sur les zones piétonnes, il n'a pas voulu entendre parler de partage de voiries vélos / piétons à cause d'usagers vulnérables, les personnes agées notamment dans des rues pas très larges.

Nous avons abordé l'EV3, notre manifeste, les problématiques de signalisation : "ça c'est le département, je suis au courant".
Mr Marini va mettre notre représentant local en relation avec les services de la voirie, nous espèrons y voir un nouveau départ pour notre antenne.

Les balades
Grace à David, 7 balades dominicales ont été organisées cette année.



Bicycode
42vélos marqués lors de 2 opérations marquage : l'une à l'UTC et l'autre devant le commissariat de Police.

Margny-les-Compiègne


Margny-lès-Compiègne : les rues du centre-ville s'ouvrent aux vélos

"Les rues du centre ville s'ouvrent au vélo", une bonne nouvelle à laquelle nous avons participé. Il y 2 ans, nous préparions un recours auprès du tribunal administratif pour non respect de la loi LAURE. Mr Bernard Hellal, maire de Margny-les-Compiègne acceptait de nous rencontrer. Il faut croire que nous avons réussi à le convaincre.

Une application smartphone pour étudier les mobilités expérimentée à Beauvais Creil et Compiègne

Beau projet de la chaire "mobilité intelligente et dynamiques terri-toriales" de l'Université de Compiègne (UTC) porté par Cristina Pronello. Avec son équipe, elle développe une application sur smart-phone appelée "Mobilité Dynamique".
L'objectif de l'application : collecter les modes de déplacements et les trajets empruntés pour permettre d'optimiser l'organisation des moyens de transport, mais aussi rendre ces données à un usage collaboratif, développer des services autour de l'application (quel est le trajet le plus utilisé à vélo pour aller du sud au nord de Creil aux heures de pointe) et co-construire avec les utili-sateurs des ser-vices (noter une voie cyclable, signaler un défaut…).

Vous pouvez participer au laboratoire vivant en vous inscrivant sur

https://my-moby.com

TOI AUSSI DEVIENT EXPERIMENTATEUR ET FAIT BOUGER TON TERRITOIRE

Télécharge l'application « mobilité dynAMique » disponible sur le play store d'android et devient toi aussi producteur de données.



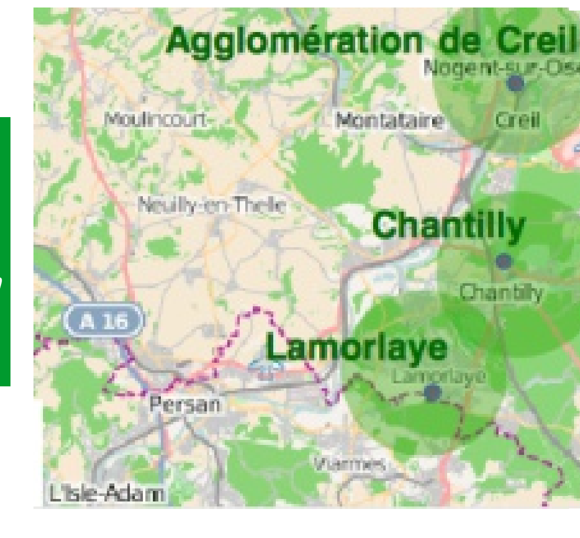
Tu pourras contribuer à rendre les transports du département plus fluides, plus efficaces et plus adaptés à tes besoins. Et si tu souhaites t'impliquer un peu plus, inscris-toi pour devenir expérimentateur au sein de nos « living labs »





abc-vélo
l'antenne de l'agglomération de Creil

abcvelo@au5v.fr



Atelier: Impasse Gambetta à Nogent-sur-Oise
Ouvert le jeudi de 14h à 17h et
le samedi de 9h30 à 12h30

Cette année encore, ABC Vélo, l'antenne du bassin creillois de l'au5v, n'a pas ménagé ses efforts pour promouvoir les déplacements à vélo. Une année riche en actions diverses dont les retombées sont de plus en plus visibles.

L'atelier d'autoréparation vélo inauguré

Une des actions phares reste l'atelier de l'AU5V. Nous avons pu inaugurer officiellement sa nouvelle implantation à Nogent-sur-Oise le 23 juin dernier lors d'un grand moment de convivialité.



Tout au long de cette année nous avons assuré **107 permanences et pu accueillir plus de 550 visiteurs.** Une très grande partie des problématiques résolues par l'atelier a été en lien direct avec les déplacements à vélo du quotidien.

Nous avons pu également organiser 8 demi-journées d'animations de mécanique vélo et balade avec des demandeurs d'asile des foyers CADA ADOMA des environs.



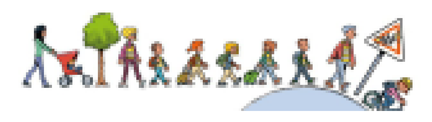
Dans le cadre des actions de sensibilisation du public à l'usage du vélo, nous avons tenu 7 stands dont notamment un, avec l'ACSO et KEOLIS, de découverte de la pratique du vélo à assistance électrique sur le parvis de Saint Max Avenue pour la Semaine Européenne de la Mobilité.



Avec les écoles et les collèges

Nous sommes intervenus à 10 reprises en milieu scolaire sur l'initiation à la pratique du vélo et la sécurité mais également sur l'apprentissage de la mécanique vélo lors de 2 après-midi au collège Emile Lambert de Villers-Saint-Paul.

A la rencontre des chefs d'établissements scolaires et des élus



Avec le Réseau d'écomobilité scolaire en Picardie, afin de promouvoir le déploiement des plans de déplacements jeunes (PDJ) dans les établissements scolaires de la région, nous avons participé à une dizaine de réunions avec les chefs d'établissement et des élus de Compiègne, La-Croix-Saint-Ouen et Senlis. Ce travail conséquent n'a cependant pas pu se concrétiser faute de budget.

La vélo-école pour adulte

Dans le cadre des projets Quartier Politique de la Ville (QPV), nous avions déposé un dossier de demande de subventions pour mener 4 sessions de 11 séances d'apprentissage du vélo destinées prioritairement à des femmes issues des quartiers prioritaires. La première session organisée début juillet avec l'aide de l'Espace Georges Brassens de Creil a été un beau succès. Hélas, le « décret n° 2017-1182 du 20 juillet 2017 portant annulation de crédits à titre d'avance » a conduit à la suppression de notre subvention par la Préfecture ! Dans l'urgence nous avons dû annuler toutes les sessions suivantes pourtant prévues avec les communes de Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul.

(lire aussi page 5)

Des après-midi "pratique du vélo" avec Oise-Habitat



A l'occasion des Parcours Eco-Citoyens organisés par Oise Habitat nous avons animé 2 après-midi de pratique du vélo pour des jeunes des quartiers de Creil et Villers-Saint-Paul. Du fait du succès de ces animations vélos, notre participation sera plus importante en 2018.

La mobilité cyclable intéresse de plus en plus les collectivités

Nous avons participé à 32 réunions techniques initiées par nos différents partenaires et interlocuteurs locaux: l'agglo-mération Creil Sud Oise, Oise-habitat, Keolis...Ces nombreuses sollicitations ne font que confirmer la prise de conscience en cours, notamment des collectivités, sur l'importance de la mobilité cyclable.





Vos vélocistes

Chantilly Vélos
16 place Omer Vallon
60500 Chantilly
Tél. 03 65 09 18 56
chantilly.velos@gmail.com

La Bicyclette
52 Av. du Gal de Gaulle
60300 Senlis
Tél. 03 44 28 34 96

Bouticycle
215 rue de l'égalité
60740 Saint-maximin
Tél. 03 44 28 34 96
60saintmaximin@bouticycle.com

Gaston Rahier Loisirs
405 Rue Henry Bessemer
60740 Saint Maximin
Tél. 03 44 24 40 70
gastonrahier60@gmail.com

Cycles David 5%
19 r Henri Bodchon
60700 Pont-Sainte-Maxence
Tél. 03 44 72 21 59

Au Vélo
427 rte Paris 60600 Breuil le Vert
Tél. 03 44 50 34 10

Cycles Walle
8 Rue Neuve 60600 Breuil-le-Vert
Tél. 03 44 50 19 15

Cycles Evasion
364 avenue Jean Moulin
60880 Jaux Tél. 03 44 97 54 18

Veteix
8ter Rue de Clermont
60200 Compiègne
Tél. 03 44 83 44 83 info@veteix.fr

Michel Coquerel
7, Rue Hyppolyte Bottier 60200
Compiègne Tél. 03.44.40.15.24

Remises sous conditions, consultez notre site internet.

Une avant-première à Nogent-sur-Oise

Parce que le vélo c'est aussi le voyage, le samedi 11 novembre à Nogent-sur-Oise, nous avons projeté le film « Pédale et tu verras » de Stéphanie Fontaine. Elle était venue à notre rencontre il y a plusieurs années à l'atelier recueillir des conseils mécaniques. Elle a réalisé son rêve, ce film le raconte : voyager à vélo durant une année et s'arrêter dans des institutions accueillant des personnes en situation de handicap pour leur transmettre ses connaissances.
Ce récit hors du commun a beaucoup plu au public venu très nombreux.

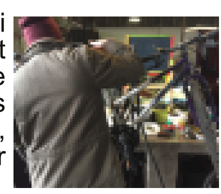


Les balades

Cette année nous avons organisé 10 balades à vélo dans l'agglomération et au-delà.
Rendez vous le premier dimanche de chaque mois à 9h Place Carnot.
La dernière sortie a été la balade des illuminations de Noël qui a remporté un beau succès.



Merci aux bénévoles de l'atelier : Yves et André pour le travail merveilleux qu'ils effectuent chaque jeudi , Fuad et ses compétences très pointues mises à contribution les vendredis soirs, Olivier qui assure brillamment et parfois seul la permanence du samedi matin mais aussi Armando, Patrick, Goban et Sologne pour leur aide très précieuse.





Senlis à Vélo

senlis@au5v.fr



Que retiendrons-nous de l'année 2017 pour ce qui concerne "Senlis à vélo" ?

- Du 2 au 4 juin, **la Fête du Vélo** organisée sur 3 jours a enchanté plus de 300 participants au travers de 7 balades et une soirée voyage à vélo,
- une randonnée à vélo dans le cadre du nouveau label Pays d'Art et d'Histoire,
- une balade dans le cadre de la **Semaine de l'Eau** (avec le S.A.G.E. du versant Nonette),
- une opération atelier réparation et Bicycode® à Courteuil pour la semaine de la mobilté
- une opération "**Cyclistes, brillez** !" auprès des élèves des établissements scolaires.



De façon plus exceptionnelle, nous avons participé à :

- des contacts et visites de terrain avec la CCSSO pour le projet de liaison cyclable Senlis - Chamant,
- une intervention auprès du commissaire-enquêteur concernant le projet de mise en 2x2 voies de la RD 1330,
- l'inauguration de la voie verte de Senlis le 18 octobre.

La voie verte

Cette voie verte fut à l'origine de la création de l'AU5V, en juillet 2004, au vu des premières réponses reçues alors de la municipalité à l'évocation de cette idée.

Que de chemin parcouru en 13 ans pour 5 km de voie verte !

Et la suite ? Son prolongement jusque Chantilly reprend de la vigueur (CC et département)

Quant à son prolongement vers Crépy-en-Valois, il va falloir là aussi que nous nous activions pour que cette idée se transforme en projet !

(voir aussi p. 14)

Travaux sur la voirie communale

Superbe mise en place : La bande cyclable et le sas vélo de la rue Félix Vernois, assurant la continuité entre le Cours Thoré-Montmorency et le rond-point de l'Obélisque.



Marquage des "Zone 30", un exemple à suivre

Admirable création de plusieurs Zones 30, couvrant maintenant la quasi totalité de la ville de Senlis (en dehors de la ZAE / Zone d'Activité Economique) avec un bon marquage des entrées en Zone 30 et un rappel de la limitation de vitesse à presque chaque carrefour à l'intérieur de la Zone 30.

Un exemple à suivre (avec une petite marge de progression possible pour le marquage d'entrée/sortie...).



Rue du Faubourg Saint-Martin

Un dossier nous préoccupe : Les travaux de rénovation de la RD1017 (Rue de la République et du Faubourg St-Martin), déjà réalisés sans aucun aménagement cyclable, malgré la Loi (cf page 9). Nous n'avons pas ménagé nos efforts, depuis novembre 2016, pour qu'une solution satisfaisante soit trouvée : piste cyclable ou espace mixte piétons-vélos sur l'un des 2 trottoirs, puis demande formelle que le minimum réglementaire soit fait : marquage sur la chaussée (figurines vélos + chevrons). Nous avons, de plus, suggéré une réduction de la vitesse sur cet axe qui est un axe de déplacement majeur pour tous les habitants de Senlis (Hôpital, Lycées, Lycée Amyot d'Inville, nouveau stade de rugby...).

Nous utilisons actuellement toutes les voies d'un règlement amiable sur ce dossier.

Les balades mensuelles

Depuis avril de cette année, c'est la reprise des balades mensuelles à vélo le deuxième dimanche de chaque mois, rv à 9h30 devant la gare routière, nous parcourons à chaque balade un itinéraire différent.



Lamorlaye à Bicyclette

lamorlaye@au5v.fr

Changement de braquet municipal

Après une énième réunion avec Me Ladurelle en janvier, nous nous préparions au recours administratif pour défendre devant le tribunal la création réglementaire d'aménagements cyclables obligatoires. Puis patatrac, démission de l'ancien Maire, élections et une campagne où nous sommes allés à la rencontre des candidats (lire page 6).

Bikes vs Cars à Lamorlaye

Bouticycle Saint-Maximin nous a donné l'opportunité d'organiser la projection du film 'Bikes vs Cars' le 29 juin au château de Lamorlaye. C'était entre les deux tours de l'élection (de façon imprévue mais opportune, la date de projection était fixée bien avant). Tous les candidats en lice ou leurs représentants y ont assisté, une chance pour le vélo. Le candidat le plus volontariste sur le vélo a été élu.



Chantilly à vélo chantilly@au5v.fr

Passage de relais
En 2017, l'antenne cantilienne de l'AU5V « Chantilly à vélo » a souhaité profiter du passage de relais progressif entre Pierre Bechet (responsable d'antenne depuis de longues années, et nous l'en remercions chaleureusement !) et Sébastien Flet Reitz pour relancer les contacts avec la mairie et formaliser les propositions de l'association. Le changement de maire n'a pas facilité les choses car l'année fut chargée pour l'équipe municipale. Mais l'AU5V a fourni à la mairie deux documents rassemblants des propositions concrètes et adaptées à Chantilly.



Rendez vous avec la maire
Une rencontre a eu lieu à l'automne avec la maire Mme Wojtowiez, la police municipale et les services techniques pour présenter ces propositions de politique cyclable de la ville. Rendez-vous est pris pour continuer en 2018 !


Le patrimoine cantilien à vélo

En parallèle, l'association organise toujours des balades mensuelles à vélo. En moyenne 10 personnes sont présentes chaque premier samedi du mois pour partager un bout de chemin sur Chantilly et les environs. Ces circuits, ouverts à tous (adhérents ou non à l'AU5V) invitent les cantiliens à parcourir leur ville et ses environs dans une ambiance détendue : il ne s'agit pas d'une pratique cyclosportive, les familles et cyclistes de tous âges sont les bienvenus. Le parcours et le rythme s'adaptent aux participants, l'objectif est être le plus inclusif possible. Ces balades sont non seulement l'occasion de valoriser le patrimoine de Chantilly et des environs, mais aussi d'échanger sur les pratiques cyclables de chacun. Au-delà de l'échange de conseils, c'est une belle occasion pour l'AU5V de discuter avec les cyclistes de toute nature (débutants ou confirmés) et d'écouter leurs attentes.

Démocratie participative

À cet effet, une réunion spécifique s'est d'ailleurs tenue en mai pour faire le point avec les adhérents sur les aménagements existants et les besoins des cyclistes à Chantilly.
Enfin, l'association a participé au forum des associations de Chantilly (septembre 2017) non seulement pour faire connaître ses actions mais là encore, pour écouter les cantiliens concernant leur pratique du vélo (ou ce qui pourrait l'encourager).

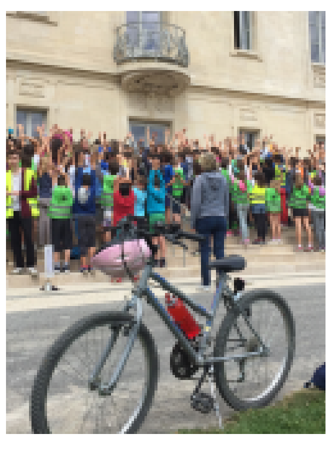
Lamorlaye à Bicyclette (suite)

Depuis l'élection, nous avons actualisé nos propositions, créé une fiche sur l'aménagement des carrefours, nous avons participé à une après midi sur un plan vélo, fait une reconnaissance de terrain en novembre pour l'installation des doubles sens cyclables en centre ville, complété notre dossier stationnements vélos, répondu positivement à l'organisation d'une balade (pour Octobre Rose), répondu négativement à l'organisation de deux autres balades (pour des questions d'agenda), travaillé à une convention pluriannuelle avec la mairie. Bref, nous avons travaillé comme des forcenés.

Coté aménagements : On peut désormais circuler à vélo dans le parc du Château, c'est une des première décision de l'équipe municipale. L'intersection entre la RD et la neuvième avenue a été améliorée (notre fiche no 1). 2018 va être une nouvelle année pour le vélo à Lamorlaye avec le double sens cyclable dans le centre ville et de très nombreux aménagements, enfin.

En Selle, A Vélo
Deuxième année pour cette journée au Château. Tous les élèves de CM2 et CM1/CM2 de Lamorlaye (127 enfants) y ont participé. Au programme :
- un parcours équilibre et maniabilité dans le parc
- un atelier réparation & un atelier pour apprendre à bien accrocher son vélo
- des projections vidéos : sécurité et voyages à vélo

Toutes les antennes de l'AU5V ont participé à l'encadrement de cette manifestation très populaire, son format attire d'autres communes et nous espérons bien réussir à l'exporter.





Tribune : "Du piéton à l' automobiliste en passant par le cycliste..."

Homo sapiens a toujours été friand des découvertes techniques surtout quand ces dernières lui permettaient de se mouvoir de plus en plus aisément, plus rapidement, plus loin tout en essayant de se fatiguer le moins possible. Cela a inévitablement abouti à ce que les sentiers deviennent des chemins puis des routes où tout un ensemble de moyens de déplacement se retrouve à cohabiter sur les mêmes itinéraires.
Et c'est là que les choses ont commencé à se compliquer...

Homo sapiens dans sa version mobilis a une tendance, fâcheuse, à imposer sa présence sur la voie en fonction de la taille de son véhicule ! Et pourtant Homo sapiens politis a tenté et plus ou moins bien réussi à réglementer la circulation de tout ce monde. Il a prévu que les véhicules terrestres à moteur rouleraient sur la chaussée et que les piétons piétonneraient sur des trottoirs.
Mais où donc allaient circuler les usagers des vélocipèdes, biclous et autres vélos à plus de deux roues ? Ni piétons ni automobilistes, ils emprunteraient la chaussée et c'est à cet instant que les évènements se compliquèrent... Est-ce d' avoir une voiture toujours garée dans un coin de sa tête que l'on finit par oublier de regarder qu' habiter la ville c'est s'y déplacer autant à pied, qu'à bicyclette, qu'en autobus et qu'en voiture.

N'opposons pas les moyens de déplacement entre eux en voulant hiérarchiser ce qui serait le plus rapide, le plus écologique, le plus économique et j' en passe. Certes, il est primordial de faire une place plus importante qu'elle n'est aujourd'hui aux usagers de la petite reine. Cela passe par la promotion des bienfaits du vélo (économique, écologique et social) auprès de la population dans son ensemble et des élus en particulier. Mais assurer la promotion de la bicyclette ne doit pas se faire au détriment du piéton. Le cycliste ne doit pas devenir cet automobiliste refoulé qui réserverait au piéton le traitement qu' il accorde au cycliste quand il est derrière son volant ! Piéton, cycliste, automobiliste, autobusiste j' adapte mon moyen de déplacement au déplacement que j' ai à faire. J' avoue tout de même avoir une préférence pour le vélo parmi tous !

Philippe Ratinaud

L'AU5V dans la presse



COYE-LA-FORÊT
Les réfugiés climatiques vont pouvoir se déplacer

SENLIS SUD OISE
Quand le vélo tient la vedette

Y a-t-il assez de pistes cyclables dans votre ville ?

A bicyclette avec Juliana, Zarema et Ruzanna...

Les cyclistes changent de braquet

Une association d'usagers n'hésite plus à brandir la menace d'un procès afin d'inciter les communes à appliquer la loi en matière d'aménagements pour les vélos.

Les promoteurs du vélo perdent les pédal[es]

Le bicycode encore trop peu répandu face aux vols des vélos

Le vélo électrique, ça vous tente ?

A partir du 1er juillet, les habitants du parc naturel Oise-Pays de Fran[ce] peuvent tester l'appareil gratuitement ou obtenir une aide à l'acha[t]

AGENDA

Février
11 : Assemblée générale de l'AU5V à Nogent-S/Oise
Avril
13 : Le film "Pédale et tu verras" à Gouvieux
21 : Semaine de l'Eau - Balade
Juin
2 et 3 : Fête du vélo à Clermont & Senlis
Août
26 Balade en forêt d'Halatte sur la boucle du PNR
Septembre
16 au 22 : Semaine européenne de la mobilité
Partage de la rue, Conférence à Senlis
Novembre
Opération "Cyclistes, Brillez !"

Et chaque mois au moins 4 balades au départ de Chantilly, Compiègne, Pont et Senlis

Ils nous soutiennent





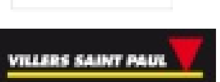


















Creil Sud Oise

Directeur de publication : Thierry ROCH
Mise en page et graphisme : Sophie POUILLY
Rédacteurs : Claude Poitout (Senlis & Courteuil), Eric Brouwer (Senlis), Frédéric Schneider (Agglo de Creil), Sébastien Flet Reitz (Chantilly), Valérie Bert (Pont-Ste-Maxence), Pascal Chevalliot (Clermont de l'Oise), Loïc Charbonnier (Compiègne), Thierry Roch (Lamorlaye).

Photos : ©AU5V

Rédaction :
AU5V 30 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS
Tél. : 03 44 60 11 63
secretariat@au5v.fr